

Pierre COINTET

Par : Roland Tatreux



Service historique de la Défense, Caen

- Informations
 - Nom : COINTET
 - Prénom(s) : Pierre

- Etat civil
 - Date de naissance : 14/11/1922
 - Ville de naissance : Mâcon
 - Département de naissance : Saône-et-Loire
 - Pays de naissance : France
 - Profession avant guerre :
 - chaudronnier
 - Date de décès : 20/08/1944
 - Lieu de décès : Paris (Seine)

- Résistance
 - Organisation(s) de résistance :
 - FTP
 - camp des sans-culottes (Saône-et-Loire)
 - Département(s) de résistance : Saône-et-Loire

- Arrestation et condamnation
 - Date d'arrestation : 24/04/1943
 - Département d'arrestation : Saône-et-Loire
 - Juridiction de condamnation : Tribunal d'instance - Mâcon
 - Date de condamnation : 26/05/1943

- Motif(s) de condamnation :
 - Recel de vol
 - fabrication et usage de fausse carte d'identité
 - évasion d'un groupement de jeunesse
 - Peine infligée : Prison
 - Durée de la peine : 5 mois
 - Parcours carcéral :
 - Mâcon
 - Eysses
 - Noé
- Eysses
 - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
 - Numéro d'écrou à Eysses : 2337
 - Motif de la levée d'écrou : Transféré
 - Date de la levée d'écrou : 03/04/1944
 - Destination de la levée d'écrou : Noé
 - Durée de détention : 0 an(s), 5 mois, 19 jour(s)
 - Reconnaissance
 - Statut : Interné résistant
 - Mort pour la France
 - Médaille de la Résistance
 - A titre posthume
 - Date du décret MRF : 11/07/1958

Biographie

Pierre Cointet est né le 14 novembre 1922 à Mâcon. Il est le fils de Pierre Cointet et de Marie Louise Jayet. Cadet d'une fratrie de six enfants, il est célibataire et exerce la profession de chaudronnier.

Le 17 janvier 1941, il est arrêté pour propagande anti-vichyste, distribution de tracts et tentative de reconstitution d'organisations communistes. Il est incarcéré le jour même à la maison d'arrêt de Mâcon, puis transféré à la prison Saint-Paul de Lyon. Le 26 avril, la cour d'appel de Lyon le condamne à deux ans de prison et à 100 francs d'amende pour infraction au décret du 26 septembre 1939, relatif à la dissolution des organisations communistes. Il est libéré le 1er mai 1942, bénéficiant d'une remise de peine de huit mois et dix-sept jours (décret du 29 avril 1942).

En novembre 1942, il est incorporé au Chantier de la Jeunesse basé à Le Châtelard (Savoie), d'où il s'évade le 4 février 1943. Le 8 février, il rejoint le maquis FTP des Sans-

Culottes, actif dans la région de Berzé, Verzé et Igé, dans le Clunisois. Le groupe est dirigé par Jean Martin, alias Barbier. Le 1er mars 1943, Pierre Cointet est nommé chef de groupe, avec le grade de sergent, par [Jean Granger](#), capitaine FFI, alias Lebray. Il commande alors une dizaine d'hommes.

Le 14 avril 1943, il est arrêté par la gendarmerie à Tramayes (Saône-et-Loire) au cours d'une mission de repérage, puis incarcéré à nouveau à la maison d'arrêt de Mâcon. Le 26 mai, il est condamné par le tribunal de première instance de Mâcon à cinq mois de prison pour recel de vol, fabrication et usage de fausse carte d'identité, ainsi que pour évasion d'un groupement du Chantier de la Jeunesse. Sa précédente remise de peine étant conditionnée à l'absence de toute nouvelle condamnation durant les cinq années suivantes, celle-ci est annulée. Transféré à la maison centrale d'Eysses, il y est incarcéré le 13 octobre, sous le numéro d'écrou 2 337.

Le 3 avril 1944, il est extrait de la prison d'Eysses par les gendarmes et transféré au camp d'internement de Noé (Haute-Garonne). Le 22 mai, dans le cadre de l'organisation Todt, il est dirigé vers les travaux de fortification dans le département de la Manche. Le 24 mai, à Cherbourg, il parvient à échapper à ses geôliers et rejoint un maquis en Seine-et-Marne.

Le 20 août 1944, alors qu'il se trouve à Melun, il établit un dernier contact avec ses parents. Il est arrêté le même jour à La Grande-Paroisse (Seine-et-Marne). Depuis, plus aucune nouvelle n'a été reçue de ce jeune et courageux résistant.

Par jugement de décès rendu le 18 janvier 1950 par le tribunal civil de première instance de Mâcon, son décès est officiellement présumé avoir eu lieu en août 1944. La mention "Mort pour la France" lui est attribuée.

Pierre Cointet est reconnu comme Interné-Résistant par décision du 10 juin 1954 (carte n° 1.216.06032), pour une période d'internement allant du 24 avril 1943 au 24 mai 1944, ainsi que du 19 au 20 août 1944.

Il est également titulaire d'un certificat d'appartenance aux FFI, délivré le 30 janvier 1948, pour la période du 15 février 1943 au 20 août 1944, au sein du maquis Vauban FTP de Saône-et-Loire.

Son grade de sergent est homologué avec effet rétroactif au 1er juin 1944 (décision du 18 mars 1946).